

Des religieux divinement cultivés

Marie-José Fortier

Numéro 120, printemps 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17306ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortier, M.-J. (2009). Des religieux divinement cultivés. *Continuité*, (120), 11–13.

DES RELIGIEUX DIVINEMENT CULTIVÉS

par Marie-José Fortier

Les Récollets se sont installés à Québec en 1615 et à Montréal en 1692. Très tôt, ils ont élaboré de grands jardins autour de leurs monastères, aujourd'hui disparus. Les résultats de fouilles archéologiques ainsi que des plans anciens permettent néanmoins de faire un tour du propriétaire !

LE MONASTÈRE DE QUÉBEC

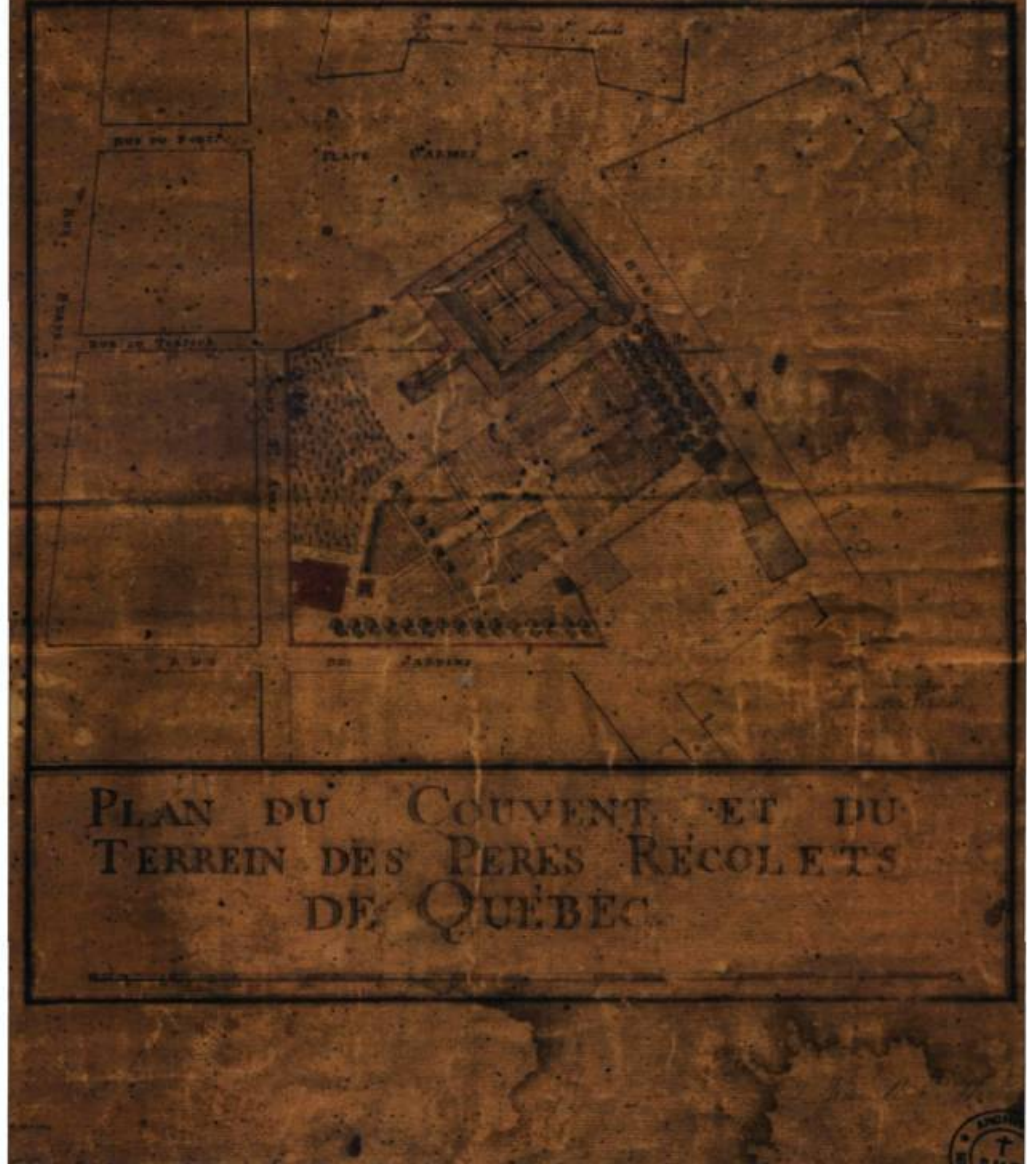
« Les Peres Récollets ont une grande & belle Eglise, & qui leur feroit honneur à Versailles [...] La Maison répond à l'Eglise : elle est grande, solidement bâtie, commode, accompagnée d'un Jardin spacieux & bien cultivé », a écrit le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix en 1720. Quelque 30 ans plus tard, l'explorateur et botaniste Pehr Kalm vantait à son tour la demeure des Récollets, avec son « vaste et beau jardin et [son] grand potager », confirmant de ce fait l'existence de zones distinctes.

Les rapports des fouilles archéologiques menées en 1992 ont révélé que les jardins « atteignaient presque le double de la surface du couvent » et ont confirmé « la présence d'arbres fruitiers et de rangées d'arbres feuillus de plus grandes dimensions disposées en bordure de la propriété monastique ». L'analyse de la représentation des espaces dans le « Plan du Couvent et du Terrain des Peres Récollets de Québec », réalisé au XVIII^e siècle, et celle des sédiments végétaux prélevés sur le site ont mené à d'autres découvertes.

On sait maintenant que la propriété était entourée d'un

Les plans anciens des propriétés des Récollets (vers 1700) ont laissé en héritage des indications précises sur leurs vastes jardins.

Ill. : coll. Séminaire de Québec, Musée de la civilisation



Durant le Régime français, les jardins des Récollets étaient renommés pour leur beauté et leur abondance tant à Québec qu'à Montréal.

Rappel de ces trésors disparus.



Séminaire des Récollets, Montréal, *sépia de John Drake, 1828.*
 Ill. : tirée de *L'Architecture en Nouvelle-France*, Gérard Morisset, 1980



Plan de la ville de Montréal relevé en 1704 par Jacques Levasseur de Néré.

Ill. : coll. Centre canadien d'architecture

mur, une pratique courante à l'époque. D'autres éléments construits étaient également présents : à l'intérieur du site, un muret ceinturait les carrés aménagés dans la partie sud; deux escaliers complétaient cette construction. Des allées de circulation ont été identifiées dans l'axe est-ouest ainsi que deux alignements parallèles de pierres taillées (secteur nord-est). Ces derniers pourraient constituer un trottoir menant à la rue Sainte-Anne ou une partie d'un aménagement paysager. Le rapport de fouilles mentionne la dénivellation du terrain dans l'axe sud-nord, ce qui expliquerait l'aménagement des escaliers.

L'analyse des sédiments prélevés sur le site a confirmé la présence de taillis ou de rangées d'arbustes dans le secteur nord-est et a révélé des vestiges de fruits sauvages le long de la rue Sainte-Anne. Le plan du couvent indique d'ailleurs une plantation homogène de végétaux de plus petite taille

que les arbres, autrement dessinés. Logique, puisque les Récollets tiraient une bonne partie de leur alimentation de leurs jardins.

Les espaces extérieurs du couvent des Récollets comportaient quatre parties distinctes. La première est la surface intérieure du cloître, simplement organisée en quatre carrés séparés par de petites allées. Elle pouvait contenir des espèces végétales plus fragiles, les murs des bâtiments les protégeant des rigueurs du climat. La deuxième partie est la grande zone formée de huit carrés réguliers et complétée par des espaces additionnels aux extrémités nord et sud, cette fois de forme géométrique irrégulière, que les chercheurs estiment être le potager. La troisième zone est la grande surface de plantations, probablement un verger, comprise entre la rue Sainte-Anne et la cour. Les allées plantées constituent la quatrième partie : l'une du côté de la rue Saint-Louis, dont l'envergure – double rangée de chaque côté – ne laisse aucun doute sur sa finalité; l'autre le long de la rue des Jardins, qui semble plus esthétique que fonctionnelle.

L'examen attentif du plan a aussi permis de corriger certaines perceptions : jusque-là, on croyait qu'il y avait seulement un potager, que le jardin était uniquement utilitaire et que les aménagements étaient peu variés. Il a aussi permis de découvrir des éléments jusqu'alors passés inaperçus. Tout d'abord, la petite structure quadrillée à l'extrémité de l'église, qui semble un cabinet de verdure constitué d'un treillis de forme géométrique différent des habituels berceaux. Cette structure est très significative dans le langage des jardins. Elle fait corps avec l'allée plantée,

dont elle constitue tant l'aboutissement physique que la destination finale, au terme de la promenade. Trois types de plantation se distinguent : une plantation d'arbustes fruitiers (vignes, gadelliers) à la marge de la rue Sainte-Anne, trois arbres isolés, possiblement aussi fruitiers, et des allées plantées, simples ou doubles. Mais la découverte la plus importante est la présence jusqu'ici ignorée d'un long bassin étroit ou d'un canal, complété à une extrémité par un puits maçonné, à l'arrière de la maison donnant sur la rue Sainte-Anne. Ce plan d'eau appartenant à l'ensemble formé par les carrés revêt une forme comparable aux canaux représentés dans les jardins du Séminaire et de l'Évêché dans le plan de l'ingénieur Robert de Villeneuve en 1692. Il figure ici dans un plan spécifique réalisé postérieurement, ce qui peut démontrer la persistance de ces structures dans les jardins de la ville de Québec. Les restes d'une structure non identifiée découverts lors des fouilles pourraient correspondre à cet aménagement.

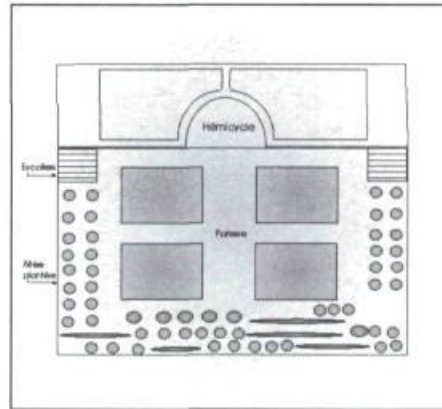
LE MONASTÈRE DE MONTRÉAL

« Le jardin est dans sa perfection, et je ne crois pas qu'il en ait un autre plus beau en Canada. » Dans ces propos formulés en 1693, M^{re} de Saint-Vallier reprenait des commentaires semblables tenus par Frontenac l'année précédente. Quelque 10 ans plus tard, l'intendant Raudot confirmait la présence de vergers.

À partir de 1704, les plans de Montréal font état de jardins qui garderont la même superficie au cours de la période française, mais dont la composition se raffina. L'aveu et dénombrement de 1731 décrit

ainsi la propriété : 394 pieds (121 m) de front sur Notre-Dame et 450 pieds (138 m) de profond. Selon l'historien Robert Lahaise, le jardin aurait eu « environ 275 sur 350 pieds » (84 m sur 107 m) et se trouvait à l'arrière du couvent donnant sur la rue Notre-Dame. Il situe le verger sur le côté ouest de la propriété, ce qui correspondrait à la bande nord-sud cartographiée par l'ingénieur militaire Jacques Levasseur de Néré en 1704. Bien qu'on ait mentionné à plusieurs reprises que ces pères vivaient humblement, l'étendue de la propriété et la prestance des édifices construits en 1712 témoignent de conditions favorables et de moyens financiers permettant des résultats qui pourraient « faire honneur à Versailles » ! Le premier plan de Montréal de Chaussegros de Léry, réalisé en 1717, ne distingue pas les différents usages affectés aux espaces jardinés, tant chez les Récollets que dans les autres communautés. Cette situation perdure dans les plans de 1725, 1727 et 1728. Mais dans le plan de 1731, de nouvelles formes apparaissent. D'abord, l'hémicycle créé par le mur maçonné auquel est adossée une fontaine. Cet ouvrage de retenue est posé au centre de la partie supérieure du jardin et délimite quatre carrés réguliers; s'y ajoutent de part et d'autre des escaliers qui permettent la circulation entre les paliers.

Cette composition se retrouve toujours sur le « Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle France » inclus dans le mémoire de l'ingénieur Louis Franquet en 1752. Deux parterres formels devaient maintenant l'hémicycle, mais les éléments de la suite – fontaine (ou bassin), escaliers et carrés – sont toujours présents. Des plantations en



Les jardins des Récollets de Montréal, tirés du plan de Louis Franquet de 1752.

Ill. : F. Gaudreault

rangée, qui peuvent correspondre à des arbustes décoratifs, à des arbres fruitiers ou à des vignes, ceinturent l'espace des carrés. Cet aménagement demeurera ainsi jusqu'à la fin du Régime français; sa forme apparaît toujours sur un plan anonyme de 1761 et sur le plan de Louis Guy de 1795.

Les constructions et la composition d'ensemble dénotent un raffinement dans l'aménagement des espaces du jardin et attestent des moyens importants qui y sont consentis. Ce type d'aménagement est propre aux jardins des Récollets : on ne retrouve cette composition particulière chez aucune autre communauté religieuse.

Marie-José Fortier est historienne des jardins.